

BPJEPS JUDO - JUJITSU

Documents nécessaires



-  Copie du passeport sportif justifiant du grade CN (1er dan minimum)
-  Certificat Médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du Judo datant de moins de 3 mois (téléchargeable sur le site de la Ligue Ile-de-France de Judo)
<https://www.idfjudo.com/continue>
-  Si français: une copie recto/verso de votre pièce d'identité ou passeport en cours de validité
-  Si étranger(e): une copie de votre titre de séjour en cours de validité
-  Une copie de la licence en cours de validité
-  Une copie de votre attestation d'assuré(e) social(e) en cours de validité
(la carte vitale n'est pas recevable)
-  Copie du diplôme 1er secours (AFPS ou PSC)
-  Copie du diplôme du tuteur
-  Paiement via virement bancaire (sauf si financement CPF) en précisant l'objet (ex: BPJEPS nom-prénom du stagiaire) au RIB suivant

CREDIT AGRICOLE
DE PARIS ET D'ILE-DE-FRANCE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN

	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	18206	00259	65034952358	35
IBAN ETRANGER	FR76 1820 6002 5965 0349 5235 835			BIC AGRIFRPP882
Domiciliation		Nom et adresse du titulaire		
PARIS BRUNE (00259)		ASSOC. LIGUE D'ILE DE FRANCE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET 21 AVENUE DE LA PORTE DE CHATILLON 75014 PARIS		
Tél: 0145399199				

FILVERT : INTERNET : www.ca-paris.fr * INTERNET MOBILE : m.ca-paris.fr *

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit
Siège social : 26 quai de la Rapée
75012 Paris - 775 665 815 RCS PARIS - code APE 6419 Z
Société de courtage d'assurances, immatriculée sous le n° 07 008 015 au Registre de l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances)
* Frais de communication facturés par votre opérateur télécom

-  Si financement: Une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure
-  Pour les candidats âgés de 18 à 25 ans, fournir la photocopie du certificat de participation à la JDC (Journée Défense et Citoyenne) ou JAPD (Journée d'Appel et de Préparation à la Défense) ou attestation individuelle d'exemption, pas de justificatif pour les filles, nées avant le 1er janvier 1983
-  Photocopie du diplôme du CQP MAM (si obtention du CQP APAM, faire la demande d'équivalence auprès de la FFJDA)
-  3 enveloppes format 22x11 affranchies au tarif en vigueur (20g) non libellées et 1 enveloppes format A4 affranchie à 6 euros libellée à votre nom, prénom et adresse - possibilité de les remettre le jour des tests de sélection
-  Pour les stagiaires souhaitant suivre la formation en apprentissage, compléter le CERFA FA 13
<https://www.idfjudo.com/continue>



à envoyer à sportif@idf-ffjudo.com pour validation de votre inscription